

CHARTRE D’AFFICHAGE SITE FLAGEY

Des espaces ont été déterminés pour l’affichage institutionnel et facultaire, à savoir :

Entrée Flagey

- À droite, à côté du restaurant l’Architecte : les actualités (nocturnes, inaugurations, conférences internes, etc.)
- Sur l’arrondi de l’auditoire : le panneau "vous êtes ici"

Hall ascenseur duplex :

- Uniquement institutionnel

Salle polyvalente :

- Les évènements facultaires à venir (méchoui, cinéclub, ateliers nocturnes, etc.)

Entrée Belvédère :

1. Pignon (à côté des escaliers) :
Espace réservé aux annonces du BEdA, du CARé, des mémoires
2. Murs du RG19/ Be.0.05 :
Mur de gauche : espace avec les informations du CARé et du BEdA
Mur de droite : valve concernant les informations institutionnelles
3. Mur en face du RG19/ Be.0.05 : Tout ce qui est externe à la Faculté et culturel

Au 1^{er} niveau pallier ascenseur:

- Informations institutionnelles

Au 2^{ème} niveau mur secrétariat :

- Informations institutionnelles, élections sociales, annonces syndicales

Au 3^{ème} niveau :

- Porte bibliothèque : information bibliothèque
- Dans le couloir : espace des informations institutionnelles et culturelles

Au 4^{ème} niveau :

- Dans le couloir : valve d'information institutionnelle et recherche
- Les valves vitrées sont réservées aux stages

Au 5^{ème} niveau :

- Dans le couloir : valve d'information institutionnelle et recherche

Au 6^{ème} niveau :

- Dans le couloir : espace d'information institutionnelle et recherche

Il est demandé à toute personne qui souhaite afficher au sein de la Faculté, d'imprimer ses affiches sous format A3 et de prévoir une affiche par espace soit :

8 affiches à déposer dans le casier d'Olivier Neuwels (Site Flagey, 2^{ème} étage) ou

9 affiches si l'activité se déroule dans l'Auditoire Bourgeois.

+ 1 affiche imprimée à déposer à la Cellule Culture & Communication (site Flagey, local FL.02.03)

Aussi, si vous souhaitez afficher sur le campus du Solbosch, il vous est demandé de fournir 50 affiches imprimée au format A2.

Pour ce qui est de la charte graphique des affiches, vous trouverez de plus amples informations en cliquant sur ce [Lien](#).

Tout affichage non réglementaire sera automatiquement détruit

Pour les expositions (qui ne se font pas dans le musée, mais dans les espaces communs), on n'utilise plus que les rails aux murs et **il est interdit de coller, percer ou enfoncer sur/dans les murs.**